

SECTION 1 : IDENTIFICATION

Identificateur du produit

Forme du produit : Substance

Nom du produit : Huile n° 10

Usage prévu du produit

Lubrifiant

Nom, adresse et numéro de téléphone de la partie responsable

Société

Ingersoll Rand
800-A Beaty Street, P.O. Box 1600
Davidson, NC 28036 USA
Tél. 1 800 483-4981 (Soutien technique)

Fabricant

Chemtura Corporation
199 Benson Road
Middlebury, CT 06749 USA
Téléphone : É.-U. 1 866 530-2775

Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro d'urgence : Numéros d'urgence 24 heures sur 24 de Chemtrec : À l'intérieur des É.-U. : 1 800 424-9300
À l'extérieur des É.-U. : 703 527-3887

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification (SGH-US)

Non classifié

Éléments de l'étiquette

Étiquetage SGH-US

Aucun étiquetage requis

Autres avertissements

Autres avertissements ne contribuant pas à la classification : L'exposition peut aggraver les symptômes de ceux présentant des affections oculaires, cutanées ou respiratoires déjà présentes.

Toxicité aiguë inconnue (SGH-US) Non disponible

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substances

Nom	Identificateur du produit	% (p/p)	Classification (SGH-US)
Distillats, pétrole, naphta lourd hydrotraité	(N° CAS) 64742-54-7	90 - 100	Non classifié

SECTION 4 : PROCÉDURES DE PREMIERS SOINS

Description des procédures de premiers soins

Généralités : Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin (montrer l'étiquette si possible).

Inhalation : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut respirer confortablement. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.

Contact avec la peau : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.

Contact avec les yeux : Rincer soigneusement avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les verres de contact, le cas échéant, et s'il est possible de le faire. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

Ingestion : Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et différés

Généralités : Aucun risque important prévu dans des conditions normales d'utilisation.

Inhalation : Peut provoquer une irritation respiratoire.

Contact avec la peau : Peut provoquer une irritation cutanée.

Contact avec les yeux : Peut provoquer une irritation des yeux.

Huile n° 10

Fiche de données de sécurité

selon le « Federal Register / Vol. 77, N° 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations » (lundi 26 mars 2012 – Statut et règlements)

Ingestion : L'ingestion est susceptible d'être dangereuse ou d'avoir des effets néfastes.

Symptômes chroniques : Aucun connu.

Indication de soins médicaux immédiats et de traitements particuliers nécessaires

En cas de malaise, consulter un médecin (montrer l'étiquette si possible).

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés : Utiliser des agents extincteurs appropriés pour circonscrire l'incendie.

Agents extincteurs inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau puissant. L'utilisation d'un jet d'eau puissant peut propager l'incendie.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie : Non considéré comme inflammable, mais peut brûler à des températures très élevées.

Risque d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Réactivité : Aucune réaction dangereuse ne se produira dans des conditions normales.

Conseils aux pompiers

Mesures de précaution dans la lutte contre l'incendie : Combattre tout incendie d'origine chimique avec prudence.

Instructions de lutte contre l'incendie : Utiliser un brouillard d'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés.

Protection lors de la lutte contre l'incendie : Ne pas entrer dans le secteur d'intervention sans porter l'équipement de protection approprié, notamment une protection des voies respiratoires.

Produits de combustion dangereux : Non disponible.

Autres renseignements : Se reporter à la section 9 pour connaître les propriétés d'inflammabilité.

Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 9 pour connaître les propriétés d'inflammabilité.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer le produit (les vapeurs, le brouillard ou la pulvérisation).

Pour le personnel non affecté aux urgences

Équipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

Procédures d'urgence : Évacuer le personnel non nécessaire.

Pour le personnel affecté aux urgences

Équipement de protection : Munir l'équipe de nettoyage de la protection appropriée.

Procédures d'urgence : Arrêter la fuite si cela peut se faire sans danger. Éliminer les sources d'inflammation. Aérer la zone.

Précautions environnementales

Éviter tout écoulement dans les égouts et les eaux publiques. Informer les autorités si le liquide entre dans les égouts ou les eaux publiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le confinement : Contenir les déversements avec des digues de sécurité ou des matériaux absorbants pour éviter la migration et l'entrée dans les égouts ou les cours d'eau.

Méthodes de nettoyage : Nettoyer les déversements immédiatement et éliminer les déchets de façon sécuritaire. Les déversements doivent être contenus par des barrières mécaniques. Placer la matière déversée dans un contenant convenable pour mise aux déchets. Contacter les autorités compétentes après un déversement.

Référence à d'autres sections

Voir la section 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle.

SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire

Mesures d'hygiène : Manipuler conformément aux procédures d'hygiène et de sécurité industrielles. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec du savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et avant de quitter le travail.

Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités

Mesures techniques : Respecter la réglementation applicable.

Conditions d'entreposage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver ou entreposer à l'écart de la lumière directe du soleil, des températures extrêmement élevées ou basses et des matières incompatibles.

Huile n° 10

Fiche de données de sécurité

selon le « Federal Register / Vol. 77, N° 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations » (lundi 26 mars 2012 – Statut et règlements)

Matières incompatibles : Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

Utilisation(s) définitive(s) déterminée(s)

Lubrifiant

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Aucune limite d'exposition en milieu de travail (LEMT) n'a été établie pour ce produit ou ses composants chimiques.

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Des bains oculaires d'urgence et des douches de décontamination doivent être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. S'assurer du respect de tous les règlements nationaux/locaux.

Équipement de protection individuelle : Lunettes de protection. Gants. Vêtements de protection.



Matériaux pour vêtements de protection : Matières et tissus résistants aux produits chimiques.

Protection des mains : Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques.

Protection des yeux : Porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques ou des lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection appropriés.

Protection des voies respiratoires : Utiliser un appareil respiratoire approuvé par NIOSH ou un appareil respiratoire autonome lorsque l'exposition peut excéder les limites d'exposition en milieu de travail.

Contrôles de l'exposition de l'environnement : Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement.

Contrôles de l'exposition des consommateurs : Ne pas manger, ni boire, ni fumer durant toute utilisation.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Aspect	: Ambre
Odeur	: Légère
Seuil olfactif	: Non disponible
pH	: Non disponible
Taux d'évaporation relative (acétate de butyle = 1)	: Non disponible
Point de fusion	: Non disponible
Point de congélation	: Non disponible
Point d'ébullition	: Non disponible
Point d'éclair	: > 210 °C (> 410 °F)
Température d'auto-inflammation	: Non disponible
Température de décomposition	: Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	: Non disponible
Limite supérieure d'inflammabilité	: Non disponible
Pression de vapeur	: Non disponible
Densité de vapeur relative à 20 °C	: Non disponible
Densité relative	: Non disponible
Gravité spécifique	: 0,86 - 0,87
Solubilité	: Insoluble
Coefficient de partage : n-octanol/eau	: Non disponible
Viscosité	: Non disponible
Données sur l'explosion – Sensibilité au choc mécanique	: Ne devrait présenter aucun risque d'explosion dû à un choc mécanique.

Huile n° 10

Fiche de données de sécurité

selon le « Federal Register / Vol. 77, N° 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations » (lundi 26 mars 2012 – Statut et règlements)

Données sur l'explosion – Sensibilité à la décharge statique : Ne devrait présenter aucun risque d'explosion dû à une décharge électrostatique.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Aucune réaction dangereuse ne se produira dans des conditions normales.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

Conditions à éviter : Lumière directe du soleil. Températures extrêmement hautes ou basses. Sources d'inflammation. Matières incompatibles.

Matières incompatibles : Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone (CO, CO₂).

SECTION 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Information sur les effets toxicologiques – Produit

Toxicité aiguë : Non classifié

Données DL50 et CL50 : Non disponible

Corrosion/irritation cutanée : Non classifié

Lésions/irritation oculaires graves : Non classifié

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classifié

Mutagénicité des cellules germinales : Non classifié

Tératogénicité : Non disponible

Cancérogénicité : Non classifié

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classifié

Toxicité pour la reproduction : Non classifié

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classifié

Risque d'aspiration : Non classifié

Symptômes/blessures après l'inhalation : Peut provoquer une irritation respiratoire.

Symptômes/blessures après le contact avec la peau : Peut provoquer une irritation cutanée.

Symptômes/blessures après le contact avec les yeux : Peut provoquer une irritation des yeux.

Symptômes/blessures après l'ingestion : L'ingestion est susceptible d'être dangereuse ou d'avoir des effets néfastes.

Symptômes chroniques : Aucun connu.

Information sur les effets toxicologiques – Ingrédient(s)

Données DL50 et CL50 : Non disponible

SECTION 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Toxicité Non classifié

Distillats, pétrole, naphta lourd hydrotraité (64742-54-7)	
CL50, poisson 1	> 5 000 mg/l (durée d'exposition : 96 h – espèce : Oncorhynchus mykiss)
CE50, daphnie 1	> 1 000 mg/l (durée d'exposition : 48 h – espèce : Daphnie magna)

Persistance et dégradabilité Non disponible

Potentiel de bioaccumulation Non disponible

Mobilité dans le sol Non disponible

Autres effets nocifs

Autres renseignements : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Recommandations relatives à l'élimination des déchets : Éliminer les déchets conformément à tous les règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Écologie – Déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14 : INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

14.1 En conformité avec le Département des transports (DOT)

Non réglementé pour le transport

14.2 En conformité avec le Code international du transport maritime de marchandises dangereuses (IMDG) Non réglementé pour le transport

Huile n° 10

Fiche de données de sécurité

selon le « Federal Register / Vol. 77, N° 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations » (lundi 26 mars 2012 – Statut et règlements)

14.3 En conformité avec l'Association du Transport Aérien International (IATA) Non réglementé pour le transport

14.4 En conformité avec le transport des marchandises dangereuses (TMD) Non réglementé pour le transport

SECTION 15 : INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Règlements fédéraux des États-Unis

Distillats, pétrole, naphta lourd hydrotraité (64742-54-7)

Répertorié dans l'inventaire de la TSCA (Toxic Substances Control Act/Loi réglementant les substances toxiques) des États-Unis

Règlements d'État des É.-U.

Ni ce produit ni ses composants chimiques ne figurent sur une liste d'État aux États-Unis.

Règlements canadiens

Huile n° 10

Classification SIMDUT	Produit non contrôlé selon les critères de classification du SIMDUT
-----------------------	---

Distillats, pétrole, naphta lourd hydrotraité (64742-54-7)

Figure sur l'inventaire de la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada.

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque prévus dans le Controlled Products Regulations (CPR, Règlement sur les produits contrôlés) et la FDS contient toute l'information exigée par le CPR.

SECTION 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION OU DE LA PLUS RÉCENTE RÉVISION

Date de révision : 02/09/2014

Autres renseignements : Ce document a été préparé en conformité avec les exigences de la norme de divulgation des dangers 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA relativement aux FDS.

Partie responsable de la préparation de ce document

Ingersoll Rand

800-A Beaty Street, P.O. Box 1600

Davidson, NC 28036 É.-U.

Tél. 1 800 483-4981 (Soutien technique)

La présente information est fondée sur les connaissances actuelles et vise à décrire le produit uniquement aux fins des exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Elle ne doit donc pas être interprétée comme garantissant une quelconque propriété particulière du produit.

Amérique du Nord SGH É.-U. 2012 et le SIMDUT